

tion et de reconnaissance que je demeure de vous et de tous ceux que vous dirigez dans la voie du salut, le très-humble et tout dévoué serviteur,

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

P. S.—I. Je dois vous informer que la Lotterie Ville-Marie est, comme l'annonce le Prospectus, sous les auspices de l'Evêché, et que les mesures ont été prises pour qu'il n'y ait pas de déception ; on voudra bien remarquer qu'une grande partie des produits de cette Lotterie sera consacrée à des bonnes œuvres, et elle mérite par conséquent votre patronage.

II. Comme il est souverainement important de n'être point trompé sur la qualité du vin qu'on nous vend pour la messe, je vais donner ordre aux marchands qui ont reçu, depuis quelques années, la permission de vendre de ce vin, de présenter à l'Evêché, d'ici au 1^{er} Mai prochain, l'écrit qui leur donnait cette autorisation, afin de faire nouveler cette permission, s'ils prouvent qu'ils ont du vin de la qualité requise, et si le clergé déclare qu'il n'a qu'à se louer de la manière dont ils l'ont servi. C'est pour cela que je prie instamment Messieurs les Curés qui auraient à se plaindre de quelques-uns de ces marchands, pour en avoir été mal servis, de me donner sans délai leurs nom, afin que cette permission leur soit retirée. Il faudra d'ailleurs que les marchands ainsi autorisés puissent exhiber au besoin le document qui en fait foi.

† IG., EV. DE M.